47e Année — 1933 — N° 10

Siège social : 2, RUE SCRIBE, NANTES

Samedi 11 Mars 1933

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015

ECHOS

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE : Six membres viennent d'être élus par les Caisses régionales à la commission plénière de la Caisse nationale de crédit agricole. Ce sont : MM. Cassez, Donon, Nivault, Tournan, P. Mercier et H. Queuille.

⁂

CONCOURS CENTRAL CHEVALIN : Le Concours central d'animaux reproducteurs des espèces chevaline et asine françaises, se tiendra à Paris, Parc des Expositions (porte de Versailles), du mercredi 5 juillet au dimanche 9 juillet. Les engagements doivent parvenir au Ministère de l'Agriculture (Direction des Haras), avant le 1er mai, terme de rigueur.

⁂

LA DEFENSE DE NOS MIELS : En 1929, nous importions 615.100 kilos de miel et nous en exportions 1.100.200 kilos. En 1932, nous en avons importé 2.066.100 kilos, contre 559.500 d'exportations. Les droits de douane actuels de 100 et 200 fr. sont insuffisants pour protéger nos producteurs. Il est urgent que le gouvernement intervienne pour préserver de la ruine l'apiculture française.

⁂

OIGNONS ETRANGERS : Un contingent spécial vient d'être ouvert pour l'importation, pendant le premier trimestre de 1933, de 3.000 quintaux d'oignons, autres que les oignons à repiquer.

⁂

DESTRUCTION DU DORYPHORE : Un membre de la Chambre d'Agriculture du Loiret a signalé que des destructions totales de doryphore avaient été obtenues, dans certaines localités, par des troupeaux de dindes parcourant les cultures de pommes de terre envahies. Les dindes se montrent très friandes de ces insectes. Le procédé est simple et peu coûteux, pourquoi ne pas l'essayer ?

Confédération Nationale des Producteurs d'Animaux de Basse-Cour

Le lundi 20 février, sous la présidence de M. Achille Fould, ancien ministre, président de la Société d'Aviculture de France, et sous le patronage de nombreuses Sociétés avicoles et agricoles, s'est tenue l'assemblée générale constitutive de la **Confédération Nationale des Producteurs d'animaux de basse-cour.**

Au cours de la réunion du Conseil qui a suivi l'assemblée générale, M. Achille Fould a été nommé président de la Confédération. Il a indiqué les grandes lignes du programme d'action de la nouvelle Association, notamment en ce qui concerne la réglementation de la vente et du marquage des œufs.

Le siège de la Confédération a été fixé 34, rue de Lille, à Paris, où toutes les Associations avicoles peuvent s'adresser pour obtenir tous renseignements.

Assemblée Générale de la Confédération Générale des Producteurs de Lait

L'assemblée générale de la Confédération générale des Producteurs de lait aura lieu cette année le jeudi 16 mars, à 14 heures précises, salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, à Paris.

En dehors des questions d'ordre administratif à l'ordre du jour, cette importante réunion aura à étudier les deux questions de la protection douanière et du contingentement sur les produits laitiers et de l'organisation rationnelle de la propagande en faveur de la consommation du lait et de ses dérivés.

Tous les Producteurs de lait membres d'Associations laitières, de Coopératives laitières ou de nos grandes Associations agricoles sont invités à assister nombreux à cette grande réunion corporative au cours de laquelle ils affirmeront une fois de plus, par leur nombre, leur volonté de voir la production laitière réellement défendue en vue de garantir aux producteurs des moyens d'existence suffisants.

LA MISE EN RAPPORT DE NOS VERGERS

Que l'on nous excuse de revenir encore sur cette importante question des traitements et différents soins à apporter à nos arbres fruitiers, tant dans nos jardins, que dans nos vergers et nos champs. Sans lutte contre les parasites, pas de *récolte saine*, pas de *beaux fruits*, pas d'*abondance !...* Avec de la patience, de la ténacité et de la persévérance nous finirons bien par généraliser ces traitements, pour le plus grand profit de tous et la bonne renommée de notre département.

Nous voici aux premiers jours de mars. Les bourgeons de nos arbres commencent à débourrer, il faut, de crainte d'accidents, INTERROMPRE LES TRAITEMENTS D'HIVER.

Un peu plus tard, au début de la floraison, à titre préventif contre la *tavelure*, on pourra exécuter un premier TRAITEMENT DE PRINTEMPS, à la bouillie bordelaise. Si on redoute la présence de l'*anthonome*, il faudra ajouter à la bouillie, ainsi que nous l'avons indiqué à nos lecteurs, 1 kilog à 1 kg 800 d'arséniate de plomb, par 100 litres d'eau. Cette opération exécutée au moment de la ponte, un peu avant la floraison, empoisonnera les insectes ou les larves de ce redoutable petit charançon. Pour les arbres à noyaux, on opérera au moment du débourrement, en prenant soin de cesser toute application dès l'apparition des feuilles.

Les cultivateurs, qui ont le ferme désir de soigner leurs arbres et d'obtenir des fruits sains, exécuteront ensuite, à la chute des pétales, une *seconde pulvérisation* de printemps aux *sels arsenicaux* en vue de détruire les derniers anthonomes, le carpocapse ou *ver des pommes* (qui les rend impropres à la consommation, ou les fait tomber avant maturité), l'*hyponomeute* ou chenille fileuse (brune verdâtre, tachetée de noir sur le dos), les *chenilles effeuillantes* et *arpenteuses*, en un mot tous les insectes qui apparaîtront alors sur les branches.

Quinze jours ou trois semaines après ce second traitement, on pourra en exécuter un *troisième*, dans le but de compléter l'action du précédent. Ces trois pulvérisations de printemps sont surtout nécessaires pour les variétés de *fruits à couteaux*, et aussi dans les régions souffrant de la tavelure et durant les années humides.

En *grande culture*, dans les grands vergers, ou pour les variétés de fruits à cidre, on pourra se contenter d'*un seul traitement de printemps*, cuproarsenical, à la fin de la floraison. Pour cela, on ajoutera à la bouillie bordelaise 1 à 2 kilos d'arséniate de plomb, ou 250 grammes d'arséniate de chaux, pour 100 litres de bouillie. Si l'on possède différentes variétés, les pommiers ne fleurissant pas tous en même temps, il faut opérer en plusieurs fois.

Veillez également à ne pas faire pacager l'herbe par le bétail, sous les arbres que l'on vient de traiter, les arséniates présentant un certain danger. Après une forte pluie, ou au bout d'une quinzaine de jours, tout danger pourra être écarté pour les animaux. Est-il besoin d'ajouter que la bouillie bordelaise doit être appliquée sitôt sa préparation. Ne jamais utiliser le soir, la bouillie préparée le matin et ne jamais mélanger de la bouillie neuve, avec une bouillie vieille, ne serait-ce que de quelques heures.

Rappelons encore que, conformément au décret du 15 septembre 1916, *l'usage des arsenicaux* est autorisé, pour les pommiers et poiriers, jusqu'à la *cinquième semaine qui suit la floraison* et ceci dans les vergers où l'on ne fait pas de culture intercalaire, maraîchère ou potagère. On ne peut se servir, ensuite, que de bouillies nicotinées, ou de pyrèthre comme insecticides.

⁂

De tous les traitements que nous venons d'énumérer — et que nous conseillons vivement à nos adhérents de faire, pour obtenir une bonne récolte — LE TRAITEMENT D'HIVER est *le plus important*, ceux de printemps et d'été n'étant que des traitements complémentaires.

Voilà pourquoi, depuis trois ans, en ce Bulletin, et par des démonstrations pratiques, nous menons campagne pour inciter *tous les cultivateurs* à prodiguer ces SOINS D'HIVER aux arbres fruitiers. Avant d'opérer des pulvérisations de printemps ou d'été, il faut *d'abord* débarrasser nos arbres des mousses, des lichens, des vieilles écorces ; leur conserver une forme à peu près régulière en raccourcissant les branches trop vigoureuses ; leur donner aussi *éclairage* et *aération*, en supprimant les branches qui s'entrecroisent, se gênent et nuisent au bon développement des rameaux à fruits, en sectionnant les branches séchées, les gourmands, les vieux chicots. Grâce au *traitement d'hiver*, fait avec soin, on détruit les cochenilles, kermès, pucerons lanigères ; on tue, avant qu'ils éclosent, les œufs des chenilles arpenteuses, qui s'attaquent sans cela aux premières feuilles, aux boutons floraux et aux jeunes fruits ; on débarrasse les arbres des nombreuses larves et pucerons, qui hivernent sous les écorces.

Alors, et alors seulement, grâce à ce *traitement d'hiver*, nous aurons des arbres propres, ayant fait peau neuve, nous éviterons bien des invasions qui se produisent au printemps, nous pourrons poursuivre notre lutte, *avec succès*, au cours de la belle saison, comme nous l'indiquons plus haut.

⁂

Les traitements d'hiver sont terminés. Tant pis pour ceux qui ne l'ont pas pratiqué !... Mais que, dès à présent, ils songent à s'organiser pour *l'hiver prochain*. A cette intention, nous croyons utile de jeter un coup d'œil en arrière, sur ce qui a été fait durant cette dernière campagne et d'en tirer, si possible, quelques *conclusions pratiques* :

1° APPAREILS EMPLOYÉS : Nous ne conseillons les petits pulvérisateurs à dos, type vigneron, que pour les jardins, ou les petits propriétaires n'ayant que quelques arbres à traiter. Ils peuvent, avec ces petits appareils, adapter une lance bambou de 2 mètres ou 3 mètres pour atteindre le sommet des branches. Certains constructeurs font des pulvérisateurs à dos, à pompe centrale et à pression de 5, 10 ou 15 kilos. On peut pulvériser ainsi à plus longue distance, lesssiver les troncs avec plus d'énergie, mais cette tâche est assez fatiguante et nécessite trop souvent le remplissage de l'appareil à dos si l'on considère qu'il faut 25 à 30 litres de solution pour un pommier de bonne taille.

En petite, moyenne et grande culture, il faut donc un système de pulvérisateur sur brouette, ou sur chariot, ou encore une pompe indépendante, que l'on puisse déplacer aisément dans une charrette, avec les baquets pour la solution, les tuyaux, lances, etc... Les constructeurs ont créé des pulvérisateurs à pression, de 7 à 15 kilos, dont le prix varie de 550 à 1.000 francs, qui peuvent convenir parfaitement pour des exploitations moyennes. Nous ne parlons pas des gros appareils à moteur, dont les prix atteignent quelques billets de mille francs et qui conviennent aux entrepreneurs, aux syndicats importants, ou aux grandes exploitations fruitières.

Que ceux qui ne peuvent se payer un pulvérisateur moyen, s'arrangent avec quelques voisins, ou amis, pour en faire l'acquisition, à trois ou quatre, par exemple. La chose est possible, surtout pour les traitements d'hiver, puisqu'on peut les exécuter de début décembre à fin février. Que nos *Syndicats* locaux et *Sections* communales s'organisent aussi, pour acquérir un pulvérisateur de puissance plus forte, proportionnée au travail qu'on désire lui faire faire. C'est une question d'organisation intérieure et de bonne entente syndicale !

Un nouveau système de pulvérisateur à bras, fonctionnant comme une seringue, expérimenté à notre démonstration de Plessé.

2° PRODUITS UTILISES : Nous avons traité les arbres, au cours de nos différentes démonstrations — hélas ! malgré le mauvais temps — soit avec *une solution* de : 8 litres d'huile d'anthracène, 2 kilos de sulfate de cuivre neige et 3 kilos de chaux grasse, pour 100 litres d'eau. Soit avec de l'*huile d'anthracène* seule, émulsionnée, en provenance de la Société du Gaz de Paris, à raison de 8 litres, pour 100 litres d'eau. Soit encore avec des *produits colorants organiques*, anticryptogamiques et insecticides, tout préparés, comme « l'Ivernol », « l'Elgétol », etc..., qui produisent une légère pellicule sur les mousses et lichens et les font périr par étouffement.

Indépendamment de ces produits, livrés par le commerce (et leur énumération serait trop longue) beaucoup de cultivateurs utilisent pour les traitements d'hiver : soit le *formol*, à la dose de 2 kilos par 100 litres d'eau ; peu coûteux et facile à employer. Soit la bouillie au *Lysol*, dont le prix de revient est plus élevé, qui sert surtout pour les arbres soumis à la taille et de dimensions réduites. Soit le *permanganate de potasse*, à la dose de 350 à 500 grammes par 100 litres d'eau, avec 3 kilos de chaux vive. Ce produit se dissout bien et passe facilement dans les jets de pulvérisation. Soit une solution de *sulfate de fer* à 25 ou 30 %. Soit un mélange de 8 à 10 kilos de sulfate de fer et 2 kilos de chaux grasse. Soit encore des *bouillies sulfocalciques*, à base de chaux vive et soufre tamisé, à raison de 8 à 10 kilos de bouillie par 100 litres d'eau. Cette solution, excellente pour poiriers et pommiers, est dangereuse pour les pêchers.

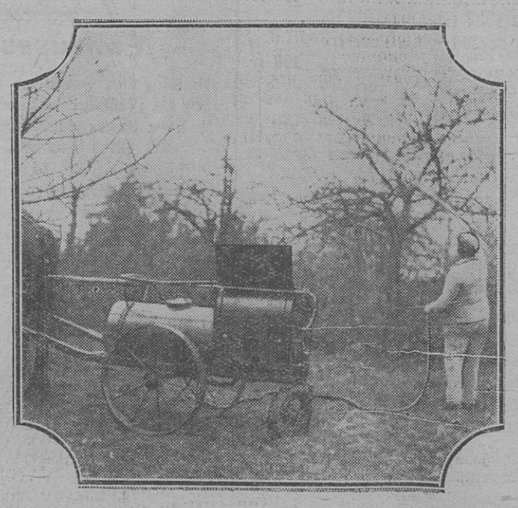

Pulvérisateur à grand travail, marchant au moteur et remorqué par un cheval.

Certains badigeonnent leurs arbres, depuis plusieurs années, à leur grande satisfaction, avec une *bouillie* composée de : 3 kilos de sulfate de fer, 5 kilos de sulfate de cuivre et 5 kilos de chaux. D'autres utilisent seulement : 200 grammes de sulfate de fer, 2 kilos de sulfate de cuivre et 5 kilos de chaux.

Comme on peut s'en rendre compte, ce ne sont pas les ingrédients, ou les « médicaments » qui manquent. On n'a que l'embarras du choix ! Et chaque année le commerce nous en présente de nouveaux, tout préparés... Le point important, c'est de *discerner le produit*, ou la solution la *plus efficace*, qui reviendra le *moins cher* au cultivateur. L'expérience seule peut nous y aider.

3° PRIX DE REVIENT : Nous ne parlerons que des produits que nous avons expérimentés cet hiver. En comptant l'huile d'anthracène émulsionnée à 2 fr. 20 le kilo, le sulfate de cuivre neige à 1 fr. 50 et la chaux grasse à 0 fr. 50 (prix de détails) nous pouvons obtenir, avec la *première solution* indiquée ci-dessus, 625 litres de bouillie, pour 138 francs environ.

Avec ces 625 litres, à raison de 20 litres en moyenne par arbre, on peut traiter 31 arbres, soit 4 fr. 45 par pommier. S'il n'en fallait que 10 litres par arbre, le prix de revient tomberait à 2 fr. 25. Malheureusement, avec des pommiers de haute taille, couverts de mousse et lichens, qui n'ont jamais été traités, on est souvent obligé d'utiliser 25 à 30 litres de solution.

Nous avons obtenu des résultats satisfaisants, en utilisant seulement l'*huile d'anthracène émulsionnée*, à raison de 8 litres pour 100 litres d'eau. Avec ce procédé, le prix de revient ressort environ à 3 fr. 50 par arbre, toujours pour une moyenne de 20 litres.

Avec les *produits colorants* organiques (Elgétol, Ivernol, etc...) ou la « Nivosine », nous approchons aussi des prix de 3 fr. 50 et 4 francs par *grands arbres* traités. Naturellement les quantités de bouillie diluée, à pulvériser, sont bien moins élevées pour les *petits arbres* fruitiers de nos jardins. Il faut compter environ : 1 litre pour les U simples et cordons de 2 m. ; 3 litres pour les fuseaux ; 5 litres pour les petites formes de plein vent ; 8 à 15 litres pour les formes moyennes.

Dans ces quelques prix de revient nous ne faisons pas entrer l'amortissement de l'appareil, ni le coût de notre main-d'œuvre... Hélas ! s'il fallait en tenir compte, on ne soignerait plus nos arbres fruitiers et on renoncerait à manger des pommes !

R. FAIVRE.

Meeting des Contribuables

A NANTES, LE 19 MARS.

Dans toute la France, le 19 mars, la Fédération Nationale des Contribuables organise des meetings de protestation contre toute augmentation des impôts et charges fiscales directes et indirectes.

Les contribuables ! Il nous semble que les Agriculteurs le sont et qu'ils ne sont guère épargnés. Aussi, à titre individuel, beaucoup de cultivateurs de la Loire-Inférieure comptent-ils se rendre à Nantes, le dimanche 19 mars, pour prendre part au cortège de la Ligue.

Peut-être un jour, nous autres agriculteurs, protesterons-nous, en corps, contre la place qui nous est accordée dans l'Economie Nationale et, s'il le fallait, nous saurions également faire une grande manifestation professionnelle à Nantes... Cela a déjà eu lieu en divers points de la France.

PLUS NOUS SERONS NOMBREUX ET UNIS, MIEUX NOUS POURRONS DEFENDRE NOS INTERETS !

Un Brin de Causette...

Savez-vous que l'Urope est le pu p'tit continent du monde, rapport à son étendue et à la rapidité de ses relations ? De Moscou à Gibraltar, par Berlin et Paname, y a que 4.400 kilomètres, qui représentant sur « auto-route » 44 heures de volant, alors qui a 6.600 kilomètres de Moscou à Pékin et 8.800 kilomètres du Cap au Caire...

— Et pis après, quèque ça peut ben nous faire ? que vous allez dire.

— Attendez un peu la suite ! L'est question d'organiser à travers tout l'Urope des grand'routes spécialisées, des « auto-routes » comme y disant, qui faut point confondre avec les réseaux routiers ordinaires, les mi-routes et les chemins vicinaux, les sentiers à vaches de nos villages.

« Il ne saurait être question de » faire concurrence aux chemins de » fer, qui depuis cent ans ont rendu » tant de services — a dit M. Yves » Le Trocquer, ancien Minisse — » Mais la route doit s'adapter au réseau ferroviaire, le compléter et » permettre d'établir, pour les économies nationales et internationales, un système circulatoire répondant à tous les besoins. Qu'on » le veuille ou non, le problème de » l'auto-route est aujourd'hui posé. » La vitesse croissante des véhicules, » leur largeur et leur poids, le développement des transports routiers, ont créé une situation dont » les pouvoirs publics ne peuvent » pas ne pas se préoccuper. »

Nous v'là dan avertis ; même qui va avoir c't'année à Francfort, un congrès international des auto-routes, où qui sera jeté les bases tècheniques, économiques, juridiques et sociales pour la construction d'un tas d'autoroutes à travers l'Urope : Hambourg à Gibraltar, par Lille, Amiens, Paris, Sucé-Plage, Saint-Jean-de-Corcoué et Bordeaux — Calais à Istanboule... et pis un tas d'autres, en ligne drète, sans carrefours, où c'est qu'on voira filer des bolides. Du coup on pourra pu dire que « tous les chemins mènent à Rome » comme dans l'temps.

Paraît qu'en France nous avons du retard su les autres pays, que les Italiens ont déjà des « autostrades », que les Allemands ont des « autostrasses », que les Angliches et les Espagnols ont mis au point des projets extraordinaires de routes pour développer leurs industries des transports, les déplacements des tourisses et mettre à plus de valeur des centrées auf'fois point accessibles.

Comme prix ça coûte seulement 400.000 francs suisses, soit à pu près deux millions de nos francs par kilomètre d'auto-route. Une paille !... mais une bonne paille à litière, pisque ceusses qui font ces combines, y disant qu'on pourrait utiliser tertous les chômeurs, les ouvriers non qualifiés de tout les pays, avec la semaine de 40 ou de 30 heures, comme de juste. Dans leur projet d'autoroute de Paris à Lille, où c'est qui a 209 kilomètres et qui coûterait un peu pu de 300 millions, y pourraient employer 7.000 chômeurs pendant deux années, pour la construction.

Mais alors, si c'est pour employer de la main d'œuvre sans travalle qui faisant ces superroutes, perquoi qui construiraient point des routes souterraines, comme pour les métros à la capitale ? D'abord faudrait ben davantage de bonhommes pour faire le boulot et pis ensuite là d'sous y pourraient faire du 600 kilomètres à l'heure, sans risquer d'écrabouiller le bétail et les pauvres piétons, qu'allant encore de leurs deux pieds su la route.

J'entends ben que vous allez dire : Mais perquoi qu'on utiliserait point putôt ces milliers de chômeurs à refaire nos chemins dans les campagnes ? Y en a qui dévenant impossibles, qu'on peut seulement pu y passer ! Cà serait-y pas pu pressé et pus utile que leurs auto-routes ???

Vous êtes dans le vrai, les amis ! Seulement, on vous écoutera point, rapport qui a ben trop de chemins à rarranger... et que les bonnes routes sont seulement faites pour s'promener !

maître Jeannot

Résultats des Elections aux Chambres d'Agriculture

du Dimanche 26 Février 1933 par les Associations agricoles

Associations inscrites..... 282
Ayant pris part au vote..... 224

Les 282 Associations disposaient de 666 voix.

478 bulletins, dont 2 blancs.
Suffrages exprimés : 476.

LISTE D'UNION AGRICOLE

Pierre BARANGER, Président du Groupe Nantais des Caisses Rurales, membre sortant..... 475 voix

Francis GUILLARD, Président des Caisses Sociales d'Assurances Mutuelles Agricoles..... 469 voix

Henri LE COUR, Vice-Président de l'Union de la Bretagne Méridionale, membre sortant..... 467 voix

Louis LEFEUVRE, Président de l'Office Agricole Départemental, membre sortant..... 473 voix

Olivier de SESMAISONS, Président du Crédit Immobilier Rural de la Loire-Inférieure..... 476 voix

Toute la liste d'Union Agricole est élue.

Cette élection complète la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure, pour laquelle deux arrondissements avaient déjà désigné leurs représentants. La Chambre va pouvoir ainsi reprendre ses travaux, forte du verdict que lui donne une autorité accrue.

A Chartres, plusieurs milliers de Cultivateurs manifestent

Chartres, 4 mars. — La Fédération d'Eure-et-Loir du parti agraire avait organisé aujourd'hui à Chartres une manifestation dans le but de protester contre l'aggravation de la situation du marché agricole. Plusieurs milliers de cultivateurs du département avaient répondu à cet appel et se trouvaient massés, vers 15 heures, tant dans la salle des audiences de la justice de paix que sur le terre-plein de la place des Halles.

Tour à tour, MM. Mathé, de la Fédération de la Côte-d'Or, et Fleuran Agricola, président du parti agraire, élevèrent de vigoureuses protestations contre la situation difficile faite, à l'heure actuelle, à la paysannerie française. Les orateurs rendirent hommage aux cultivateurs beaucerons qui, les premiers, ont donné le signal du réveil paysan lors de la manifestation du 14 janvier, au cours de laquelle les grilles de la préfecture furent forcées. Puis ils préconisèrent l'union la plus étroite des forces paysannes, aujourd'hui plus que jamais nécessaire pour faire aboutir les revendications du monde agricole.

Il ne fut point préconisé de passer à l'action directe, mais pour la première fois dans des réunions de cette nature, on put voir, au cours de la conférence, apparaître une vingtaine de fourches, « symbole à la fois, dit M. Mathé, du travail et de la révolution ».

Le meeting prit fin par le vote par acclamations d'un ordre du jour résumant les aspirations du monde paysan.

Par solidarité avec les cultivateurs, les commerçants de Chartres avaient été invités à fermer portes et rideaux de leurs magasins, de 16 heures à 18 h. 30. La presque totalité des commerçants avaient suivi le mot d'ordre, sauf quelques rares boutiques.

Afin d'éviter le retour des incidents de janvier dernier, d'importantes forces de police avaient été prévues. La garde mobile à cheval dut charger, et plusieurs échauffourées se produisirent quand on fit évacuer la rue. Quelques manifestants furent blessés. (Agence Radio.)

Pour les Familles nombreuses

Les familles nombreuses ignorent très souvent les avantages de tous ordres qui sont inscrits dans la loi à leur profit. Dans un Annuaire qui vient de paraître, le Musée Social les a résumés pour elles. On peut se procurer l'Annuaire de la Famille Nombreuse au Musée Social, 5, rue Las-Cases, Paris (7e). Prix : 5 fr.

A propos de certains Démarcheurs de Sociétés de Capitalisation

Nous recevons la nouvelle plainte suivante :

Je viens de lire votre article au sujet de « certains démarcheurs de Sociétés de capitalisation ». Ils ont agi exactement comme vous l'écrivez, mais en plus des mensonges grossiers que vous énoncez, ils ont divulgué mon nom pour servir de réclame chez mon frère, et peut-être ailleurs. En ont-ils le droit ? Que peut-on faire pour se dégager de cela ? Abandonner l'argent versé suffirait peut-être ? procéder serait folie, je pense. Je suis victime et combien je le regrette. Un conseil sur le Bulletin du Syndicat, je vous en prie, cela servira à d'autres.

N'y a-t-il pas de loi qui punisse ces gens-là ?

Un Lecteur imprudent.

***

Nous ne pouvons, en la circonstance, que répéter les conseils de prudence donnés déjà maintes fois ici à ce sujet :

— Méfiez-vous des démarcheurs de passage, de Sociétés plus ou moins inconnues.

— Ne vous laissez pas prendre par de fallacieuses promesses.

— Exigez que ces promesses soient faites devant témoins, ou de préférence par écrit. Si le démarcheur ne veut pas signer un écrit reproduisant ses promesses, c'est qu'il n'est pas honnête.

— Ne signez rien sans mûres réflexions.

— Ne versez jamais directement d'argent à celui qui vient vous proposer l'affaire.

— Si vous le préférez, pour plus de sûreté, soumettez-nous les propositions que l'on vous fait, au Syndiact, 2, rue Scribe, à Nantes, et ceci avant de signer ou de vous engager à quoi que ce soit.

R. F.

Assurés sociaux

L'Œuvre Dentaire Départementale

Le « Syndicat des dentistes de Nantes » vient d'organiser un service spécial, pour les Assurés sociaux. Nous publions ci-dessous ses tarifs :

L'Œuvre Dentaire Départementale vient d'être fondée à Nantes.

Son but est purement philanthropique : elle veut faciliter aux Assurés Sociaux les soins dentaires.

Cette œuvre est placée sous le haut patronage du Syndicat des Dentistes de la Loire-Inférieure qui en a organisé le fonctionnement.

L'œuvre donnera aux Assurés tous les soins dentaires aux prix qui leur sont intégralement remboursés par les Caisses d'Assurances Sociales, c'est-à-dire :

	ASSURÉS DE 1re ET 2e CATÉGORIES	ASSURÉS DE 3e, 4e ET 5e CATÉGORIES
TRAITEMENTS DENTAIRES		
Extraction :		
Une seule dent.....	6.80	6.40
Chaque dent en plus de la 1re...	3.40	3.20
Obturation.....	10.20	9.60
APPAREILS DENTAIRES		
Plaque de base.....	14.15	13.30
La dent.....	14.15	13.30
Le crochet.....	8.50	8.»»
Réparation d'un appareil (fracture).....	8.50	8.»»

Ces prix sont absolument nets et sans aucun supplément.

Les services où seront donnés ces soins sont installés dans les locaux des deux Ecoles Dentaires, 16, quai Duguay-Trouin et 1, chaussée de la Madeleine, à Nantes.

Les Assurés pourront se rendre indistinctement dans l'une ou l'autre des Ecoles.

Ils trouveront là des locaux spécialement aménagés pour les recevoir et ce sont les Dentistes de la Ville qui assureront le fonctionnement de ces services.

Etant données les circonstances actuelles nées du chômage et de la crise économique, l'Œuvre Dentaire Départementale a décidé d'appliquer les tarifs mentionnés ci-dessus à tous ceux qui se présenteront dans les Ecoles, qu'ils soient ou non Assurés Sociaux.

Ouverture le jeudi 1er décembre 1932

S'adresser : 1, chaussée de la Madeleine ; 16, quai Duguay-Trouin. Le matin, de 9 heures à midi ; le soir, de 2 heures à 6 heures.

des récoltes de haute qualité : plantes sarclées, céréales, moins de risques, des bénéfices élevés par l'emploi judicieux du Superphosphate de chaux l'engrais phosphaté par excellence

Pour protéger nos Producteurs de pommes de terre

Il vient d'être procédé, à la Chambre des députés, à la distribution d'un rapport, fait au nom de la Commision de l'Agriculture, tendant à inviter le Gouvernement à compléter les mesures prises pour la protection des producteurs de pommes de terre.

Voici la proposition de résolution de M. Le Bail et plusieurs de ses collègues, modifiée comme suit :

La Chambre invite le Gouvernement :

1° A poursuivre énergiquement les négociations avec l'Angleterre pour que les dispositions du décret Gilmour soient adoucies et que les pommes de terre en provenance des régions non doryphorées soient introduites en Angleterre, après les mesures de contrôle qui seront déterminées d'un commun accord ;

2° A prendre les dispositions utiles pour renforcer la surveillance des importations de pommes de terre de semence, en particulier à préciser les certificats de sélection étrangers qui, pour chaque pays, pourront être exigés par la douane ;

3° A n'accorder l'autorisation d'importation de pommes de terre de semence, prévue par le décret du 17 janvier 1933, que lorsque les producteurs français ne seront pas en mesure de fournir la variété demandée ;

4° A supprimer la réduction de 35 % du droit de douane accordé au maïs étranger entrant en amidonnerie ;

5° A déposer et faire voter par les deux Assemblées un projet de loi tendant à insérer dans la loi de cadenas les divers produits amylacés et à procéder ensuite au relèvement des droits de douane frappant ces produits ;

6° A faciliter l'usage des pommes de terre pour l'alimentation du bétail, par une politique énergique de défense de notre marché contre les produits étrangers servant au même usage, notamment les céréales secondaires et le maïs étranger ;

7° A refuser toute exonération de droits de douane pour les semences de pommes de terre importées de l'étranger.

L'évidence d'un principe

Le point de départ de la plupart des maladies est à peu près le même : usure de nos cellules d'un côté, action microbienne de l'autre sur un terrain préparé.

La lutte contre cette usure et l'offensive contre ces microbes sont réunies et synthétisées dans le traitement

par l'Octozone

Demandez brochures explicatives, envoyées gratuitement au Centre de Traitements par l'Octozone, 18, rue Lafayette, Nantes, téléphone 147-63

La Défense du Marché du Blé

Le Comité Directeur de l'A. G. P. B., réuni le 1er Mars, a donné mandat à M. Georges Remond d'adresser au Président du Conseil, une lettre dont nous extrayons, ci-dessous, les principaux passages :

Paris, le 1er mars 1933.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur, au nom de l'Association générale des producteurs de blé qui représente 560 groupements professionnels agricoles de toute la France et de l'Afrique du Nord, dont 82 Chambres d'agriculture et 110 Associations régionales et départementales — d'attirer votre attention sur la situation tragique du Marché du blé.

Parvenus au huitième mois de cette campagne désastreuse, les producteurs, malgré les efforts incessants qu'ils ont déployés pour résister à la débacle des cours, voient le blé tombé, à la ferme, à moins de 95 francs : prix de misère qui ne couvre pas, et de bien loin, les frais de culture ni dans les exploitations les plus intensives où des dépenses très élevées ont permis d'obtenir de hauts rendements, ni dans les terres les moins favorisées, à frais moindres et à petite production

Sur toute la ligne, la culture du blé est en déficit.

.....

Je veux aujourd'hui, Monsieur le Président, m'adressant à vous avec une absolue franchise, vous dire l'angoisse qui étreint les producteurs de blé, ne rien vous cacher de la crise morale aiguë qui bouleverse les masses agricoles.

Les paysans ont cette impression très nette que les Gouvernements ayant précédé le votre depuis le début de la campagne étaient, sans l'avouer, favorables en fait, à la baisse massive du blé et de tous les produits agricoles

.....

C'est qu'en effet, depuis le début de la campagne, les producteurs ont, à maintes reprises, préconisé des mesures qui auraient pu, s'ils avaient été entendus, combattre efficacement la crise ; *mais, ou bien ils n'ont pu se faire écouter, ou bien les mesures accordées ont été si diminuées, si amoindries, si tardivement acceptées, qu'elles ne pouvaient plus être vraiment efficaces.* Faut-il, pour ne citer que quelques exemples, évoquer :

.....

Elle se demande aujourd'hui, malgré les efforts personnels du Ministre actuel de l'Agriculture, si votre Gouvernement a compris la gravité économique et sociale de cette crise ; elle se demande s'il est fermement désireux de voir se raffermir le prix du blé et des autres produits agricoles, ou bien, au contraire, s'il n'est pas tout simplement préoccupé d'enrayer une baisse encore plus profonde, pour parer au mécontentement grandissant des cultivateurs.

.....

Au moins voudrait-elle savoir que le Gouvernement reste convaincu, comme elle l'espère encore, qu'il est impérieusement nécessaire pour notre Pays de poursuivre une politique de défense agricole et que la sauvegarde de son Marché intérieur reste, dans l'anarchie économique du monde entier, son meilleur atout.

.....

La culture a déjà subi, depuis deux ans, cette déflation de ses prix de vente qui atteint jusqu'à 30 et 50 %. Elle attend aujourd'hui que la baisse des produits alimentaires au détail, fasse comprendre au consommateur le sacrifice qu'elle a déjà supporté ; elle attend surtout — et ceci dépend pour une large part de la politique économique du Gouvernement — que la baisse de tous les produits qu'elle achète lui permette enfin, de réduire ses frais.

.....

Au nom de l'Association générale des producteurs de blé, j'ai le devoir de vous soumettre les mesures que les producteurs jugent indispensables pour alléger le Marché et relever le prix du blé.

Ces mesures, si importantes qu'elles puissent paraître, se justifient : Par l'intensité de la crise ; parce qu'il reste encore, en particulier dans les régions de petite culture, beaucoup de blé à vendre, conservé jusqu'à maintenant sur les conseils mêmes du Gouvernement ; par le retard apporté jusqu'à présent à tous les remèdes qui, appliqués à temps, eussent été efficaces ; enfin, par le déséquilibre permanent que constitue sur le Marché, la concentration des acheteurs favorisée par la politique du blé suivie au lendemain de la guerre

Ces mesures que nous détaillons dans la note ci-jointe, ont trait :

1° *A l'application de la loi du Report : son extension à 6 millions de quintaux, et l'élévation du prix de base à 115 francs.*

2° *A l'exportation, rendue possible par un remboursement de droits de douane. Cette mesure doit être complétée par la création d'un régime durable de Bon de Compensation et doit s'accompagner d'une suspension provisoire de toute importation de blé en admission temporaire,*

3° *Au développement de la consommation animale du blé, en remplacement de céréales secondaires exotiques, par l'encouragement d'une prime spéciale à l'emploi des blés dénaturés.*

4° *A la défense contre le fléchissement de la consommation du pain, par la suppression du régime actuel faussé de taxation des farines et du pain.*

5° *A la suspension de toute cotation du Marché à terme si le poids du stock rompt l'équilibre de ce marché, venant ainsi à exercer une influence anormale sur les prix.*

Telles sont, Monsieur le Président, les mesures qui, nous le croyons, en conscience, sont nécessaires aujourd'hui pour le sauvetage du Marché du blé.

L'Association générale des producteurs de blé, fidèle à ses principes, a apporté, depuis le début de la campagne, aux Gouvernements qui se sont succédés, une collaboration sincère.

Nous nous rendons compte que cette collaboration n'a pas donné les résultats espérés parce que ces Gouvernements ne désiraient pas véritablement le redressement des cours.

Les masses agricoles abandonneraient leur attitude patiente si elle n'aboutissait pas aux mesures nécessaires.

Les producteurs, Monsieur le Président, sont à bout de souffle, ils ne peuvent plus tenir.

Les mesures demandées sont nécessaires ; la situation matérielle et morale est telle, qu'elles ne peuvent plus aujourd'hui souffrir aucun retard.

Nous avons attiré respectueusement votre attention, Monsieur le Président, sur la gravité d'une crise qui va demain tourner à la catastrophe.

Nous croyons, en effet, que la situation peut, à brève échéance, se traduire par des perturbations sociales d'une portée incalculable.

Une politique de défense agricole ferme se traduisant par des résultats tangibles immédiats est aujourd'hui indispensable.

Les masses agricoles espèrent que vous n'hésiterez pas à faire cette politique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments respectueux.

Le Président,
Georges REMOND.

Le bon cheval démarre et tire. L'AMMONITRE GRANULÉ, engrais Ammoniaco-Nitrique, DEMARRE la végétation et la conduit JUSQU'AU BOUT.

MARS. — PRAIRIES. — *Pour obtenir une abondante production de* FOIN, *une fumure azotée est absolument nécessaire. L'application de 100 kilos de* NITRATE DE CHAUX *par hectare, au réveil de la végétation, procurera quantité et qualité.*

La Réussite dans l'Elevage des Poussins

La réussite dans l'élevage des poussins repose sur quatre points essentiels :

1° Choisir une bonne race ;

2° N'employez que des œufs à couver ou n'acheter que des poussins issus de reproducteurs ayant été soumis à l'épreuve de la Séro-Agglutination, afin d'éviter la terrible diarrhée blanche ;

3° Avoir des salles d'élevage bien comprises et des appareils de chauffage d'un fonctionnement parfait.

4° Alimenter rationnellement les poussins.

Les deux premiers points (race et origine) peuvent être résolus aujourd'hui très facilement.

Il suffit de s'adresser à une ferme de ponte sérieuse spécialisée dans la production de l'œuf à couver ou du poussin d'un jour, pour avoir des animaux sains et ayant les aptitudes que l'on recherche (ponte et chair).

Le troisième point (salle d'élevage) est facile également à réaliser :

Il suffit d'avoir la surface nécessaire (5 m. × 4 environ) pour une bande de 300 à 400 poussins au maximum.

Quant au chauffage, les bonnes éleveuses au charbon à feu continu ne manquent pas, mais il faut tenir compte que le fabricant exagère généralement le nombre de poussins qu'on peut élever sous chaque appareil. Une éleveuse, même de grande dimension, pourra peut-être chauffer 500 poussins pendant les quatre ou cinq premiers jours (jamais 1.000). Il faut réduire l'effectif à 300 ou 400 pour donner aux poussins toute la place qui leur est nécessaire.

Le quatrième point (alimentation rationnelle) souvent négligé est cependant celui duquel dépendra ensuite le développement rapide et harmonieux du troupeau.

Actuellement, beaucoup d'élevages emploient pour l'élevage de leurs poussins, une pâtée sèche de composition similaire à celle donnée aux pondeuses et dans laquelle on fait entrer des produits riches en protéines azotées.

Certaines pâtées contiennent même des poudres de lait ou babeures qui sont généralement d'origine étrangère et coûtent très cher.

Cette pâtée est quelquefois fabriquée à l'Elevage. On en trouve d'excellentes également dans le commerce, car les fabricants français de produits d'alimentation animale sont généralement consciencieux.

Mais cette pâtée, employée sous sa forme habituelle, c'est-à-dire en farine, ne vous a jamais donné entière satisfaction, pour les raisons suivantes :

1° Les poussins opèrent dans cette farine un triage brutal qui bouleverse le mélange laborieusement établi. Il en résulte un très gros gaspillage qui atteint parfois 20 %, même avec les trémies les plus perfectionnées, même avec l'éleveuse en batterie.

2° La partie de la pâtée tombée à terre est souillée par les déjections. Il en résulte que le troupeau risque d'être rapidement contaminé si quelques sujets seulement sont malades, car les poussins picorent toujours dans la farine tombée à terre. Le danger de contamination existe d'ailleurs également avec la farine qui se trouve dans la trémie.

3° Pour avaler quelques grammes de pâtée sèche, le poussin déploie une très grande activité avec son bec, ce qui l'oblige à rester auprès des trémies très longtemps, au lieu de courir dans les parquets herbeux qui sont à sa disposition.

4° En admettant que les trois points ci-dessus soient de peu d'importance, si le troupeau est sain et bien trié et si les trémies très perfectionnées limitent à 10 ou 15 % la perte, ne croyez-vous pas que le mélange laborieusement établi par vos soins ne correspond plus, au bout de quelques minutes, à la formule initiale, car le triage et le gaspillage opérés par les becs, en ont modifié profondément la composition.

Vous ne serez donc pas certain qu'à la fin de la journée vos poussins auront bien mangé la proportion de farines de céréales et de farines animales que vous désirez, c'est-à-dire 10 grammes d'orge, 10 grammes d'avoine, 10 grammes de maïs, etc., etc.

Pour nous résumer, nous croyons que l'emploi de la pâtée sèche en farine pour les poussins est une grosse erreur — quelle que soit la composition du mélange.

C'est d'ailleurs pourquoi certains Eleveurs humidifient encore leurs pâtées.

Mais l'humidification des pâtées elle-même n'exclue pas les dangers de la contamination par le bec.

La pâtée humide, si elle n'est pas consommée rapidement, fermente.

Il faut donc faire de multiples distributions dans la journée et la main-d'œuvre est rare et chère.

En vérité, le problème semble difficile à résoudre et vous avez souvent rêvé à ce grain parfait qui pourrait remplacer cette maudite pâtée sèche !

Hélas, la nature ne nous a pas favorisés pour l'Elevage artificiel des poussins et aucun grain entier ne semble convenir parfaitement à leur alimentation, car il n'apportera pas à lui seul, non seulement les protéines azotées nécessaires, mais encore les vitamines de croissance et les vitamines antirachitiques indispensables au bon développement du troupeau.

C'est pourquoi on continuera l'emploi des pâtées sèches, mais on présentera celles-ci sous une forme telle que tous les inconvénients seront écartés.

La pâtée sèche comprimée en boulettes ou granules a résolu aujourd'hui, en effet, ce difficile problème d'une façon magistrale, et l'on peut dire qu'elle a sauvé la vie à des millions de poussins.

C'est un modeste groupement d'Aviculteurs nantais qui a eu en France l'heureuse initiative d'adopter pour la première fois ce système alimentaire, après des essais préliminaires dans une ferme expérimentale connue.

Aujourd'hui, des millions de poussins s'élèvent, se développent harmonieusement grâce à la boulette de pâtée sèche

Tous les éleveurs qui l'emploient sont unanimes à vanter les avantages d'une telle alimentation au point de vue également de la simplification de la main-d'œuvre et de l'hygiène.

Les avantages principaux de la boulette ou granule sont les suivants :

1° Suppression de la main-d'œuvre nécessaire à la préparation et à la distribution des aliments.

2° Suppression du gaspillage.

3° Suppression complète de la contamination par les aliments souillés par les déjections et les becs.

4° Suppression des infections intestinales, les boulettes ne fermentant pas.

5° Certitude que le poussin absorbe bien chaque jour la formule convenable.

6° Certitude que le poussin le plus timide et le moins vigoureux pourra en quelques coups de bec absorber sa ration sans être gêné par les plus vigoureux de la bande.

7° Certitude que les rats et les souris qui n'aiment pas les boulettes, n'envahiront plus les poussinières et les poulaillers.

8° Certitude d'avoir des locaux aussi propres que possible, ceux-ci n'étant plus encombrés par les farines perdues dans les litières.

Bien entendu, il y a boulettes et boulettes, comme il y a pâtées et pâtées. Il y en a d'excellentes, il y en a de bonnes, il y en a d'ordinaires, il y en a enfin qui ont bien la forme d'une boulette ou granule, mais qui ne contiennent aucun des éléments nécessaires au bon développement des poussins.

Mais il y a heureusement, en France, des maisons sérieuses qui se sont spécialisées dans cette fabrication et qui ont conquis une réputation presque mondiale, grâce à la perfection de leur fabrication.

Un dernier conseil s'impose : il faut toujours donner de l'huile de foie de morue aux poussins.

Exigez donc de vos fournisseurs une boulette de pâtée sèche à l'huile de foie de morue.

La petite dépense supplémentaire qui en résultera sera largement compensée par le magnifique résultat que vous obtiendrez.

Cte AYME

Chemin de Fer de Paris à Orléans

TRANSPORTS
AVEC DATE DE LIVRAISON
GARANTIE

Voulez-vous que vos transports soient acheminés rapidement et arrivent à destination à la date précise qui vous convient ?

Revendiquez donc sur votre déclaration d'expédition le tarif spécial pour les transports avec date de livraison garantie.

Ce tarif, applicable, sur relations désignées, aux envois effectués par wagon complet ou par expédition d'au moins 4.000 kgs, prévoit, moyennant une légère majoration des prix de transport, l'acheminement rapide et la remise des marchandises au destinataire à une date que le chemin de fer garantit.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous aux Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris (13e).

HUILE
Ayez constamment chez vous un BIDON DE 20 LITRES ou un TONNELET DE 50 LITRES
D'HUILE D.F.
et combien d'ennuis vous éviterez de la sorte car rien n'est plus désagréable que " DE MANQUER D'HUILE AU MOMENT DE PARTIR "
En vente chez nos clients et dépositaires dans toutes les Villes de France
Vous pourrez vous le procurer également en BIDONS DE 2 LITRES chez nos clients pompistes
DESMARAIS FRÈRES
42, RUE DES MATHURINS, PARIS

Machines Agricoles

Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles ; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Grande souplesse d'articulation de l'accouplement et de la barre coupeuse ; tirage direct sur la charnière, avec ressort amortisseur. Long moyeu, douceur de traction et grande stabilité.

Nouveau graissage automatique sous pression « Lub ».

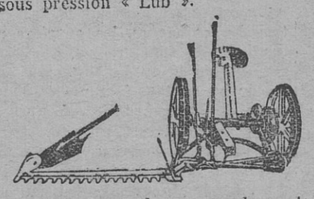

Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 3 lames, franco de port, et une garantie de 1 ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1933, derniers perfectionnements :

Barre 1 m., att. à 1 cheval.	1.825 fr.
Barre 1 m. 15, att. à bœufs, à chx ou lim.....	1.900 »
Barre 1 m. 30, att. à bœufs, ou chevaux.....	1.975 »

Remise à nos adhérents.

APPAREIL A MOISSONNER, pour ces trois modèles : 225 fr.

Autres marques, nous consulter.

Graine de Trèfle

La Ferme expérimentale d'Avrillé dispose d'un petit lot de graine de trèfle de toute beauté, exempte de toutes impuretés et de cuscute, de germination parfaite, à 6 fr. 65 le kilo logé.

Echantillon à nos bureaux.

Passer les commandes au Syndicat qui les transmettra.

Houes-Cultivateurs

à combinaisons multiples pour cultures de pommes de terre, betteraves, vignes, etc... Légères, solides.

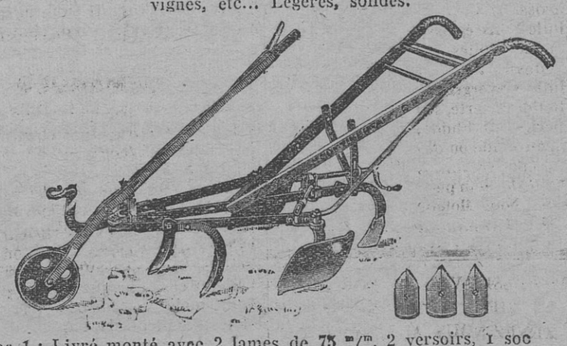

Type 1 : Livré monté avec 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs, 1 soc de 175 m/m à l'arrière et en plus : 2 lames de 75 m/m et 1 lame de 100 m/m..... 198 fr.

Type 5 : Livré avec 2 lames de 75 m/m ; 2 socs triangulaires de 250 m/m et 1 soc triangulaire de 300 m/m à l'arrière (pour travaux de sarclage)..... 193 fr.

Type 6 : Avec large raie à l'arrière : 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs et 1 soc butteur à ailes mobiles (pour travaux de buttage)..... 216 fr.

Remise aux adhérents et port déduit sur facture gares grands réseaux

Majoration de 10 fr. pour Mancherons en bois

Nous pouvons livrer ces houes avec équipements divers pour tous travaux. Nous consulter.

Fils de Fer

Fils galvanisés, spéciaux pour vignes, en bottes irrégulières.

	les 100 kilos
N° 14 (34m au kilo environ).	197 fr.
N° 15 (28m — —).	194 —
N° 16 (23m — —).	190 —

Pour bottes reglées à 5 kgrs, majoration de 5 fr. par 100 kos. Départ Nantes. Remise aux adhérents.

Tous autres numéros de fils, en galvanisés recuits, ou clairs.

Ronces galvanisées

Fils	A 2 picots Ecart. 11 cm.	A 2 picots Ecart. 6 cm.	A 4 picots
Nos			
12,5...	14 »»	—	—
13 ...	16 »»	—	—
14 ...	18 »»	19 50	23 25
15 ...	20 75	22 75	27 25
16 ...	24 25	27 »»	31 25

Départ Nantes. Remise aux adhérents.

Cultivateurs "Griffon"

Extensibles et à conbinaisons, pour tous travaux d'été, dans toutes les plantations en lignes. Tenue parfaite en tous terrains. Bâti extensible par levier, avec écrou de blocage en travail.

A 5 dents flexibles, prix.	240 fr.
A 5 dents rigides.....	260 »»

Majoration pour avant-train tournant à 2 roues.

Couveuses et Eleveuses

Marque « La Nationale », à régulateur bi-métallique ; aucune surveillance ; depuis 30 œufs jusqu'à 600 œufs, à partir de 395 francs. Eleveuses au pétrole et au charbon.

Couveuses Mammouth, à chauffage central, jusqu'à 40.000 œufs. Eleveuses industrielles à sections, avec chaudière de 1.000 à 10.000 poussins.

S'adresser au Syndicat.

Râteaux

Entièrement en acier ; dents plates, embrayage très doux. Roues renforcées avec large bandage à nervures de roulement. Pédale soulevant les dents pour reculer. Siège à ressort réglable. Fonctionnement doux et silencieux. Modèles robustes, simples et durables.

Type Fort, roues 1 m. 40 avec coussinets à rouleaux :

22 dents, larg. travail	1m05.	920 fr.
24 — — —	2m10.	950 »
26 — — —	2m25.	980 »
28 — — —	2m40.	1.010 »

Machines livrées franco (transport déduit sur facture)

Remise à nos adhérents.

Quantités limitées. Types legers sur demande.

Faneuses

Modèles à fourches, engrenages renforcés ; bielles extérieures doubles avec larges coussinets sur l'essieu. Bâti extra fort indéformable.

Paliers graisseurs du vilebrequ à bague. Roues 1 m. 30 renforcées avec bandage acier. Relevage au pied et à la main, avec ressort d'équilibre. Embrayage perfectionné. Travail 2 mètres.

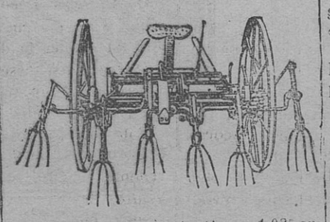

Avec 6 fourches en 1 pièce.	1.085 fr.
Modèle léger, à roues basses	1.010 »

Livrées montées, port remboursé sur facture (gares grands réseaux).

Remise aux adhérents.

Faneuses Rotatives à 6 rangs de dents. Largeur 2 m. 15, 1.760 francs.

Tous modèles. Nous consulter.

Prix valables jusqu'à épuisement des quantités retenues par le Syndicat.

ADHERER AU SYNDICAT
C'EST DEFENDRE SES INTERETS

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 6 Mars 1933

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra
Bœufs	3.319	3.200	7 40	5 80	4 50	8 30	4 45	3 20	2 25	5 15
Vaches	1.669	1.500	7 30	5 30	4 »	8 70	4 38	2 90	2 »	5 55
Taureaux	590	560	5 70	4 90	4 60	6 20	3 42	2 70	2 30	3 85
Veaux	1.759	1.600	12 80	10 90	7 70	14 »	7 68	6 20	4 23	8 68
Moutons	10.923	10.800	16 20	11 80	9 20	17 50	8 10	5 65	4 05	8 64
Porcs	2.272	2.272	11 14	10 72	7 86	11 56	7 80	7 50	5 50	8 10

Du Jeudi 9 Mars 1933

Bœufs	1.342	1.200	7 20	5 50	4 20	8 10	4 32	3 02	2 10	5 02
Vaches	671	600	7 10	4 80	3 80	8 50	4 25	2 80	1 90	5 45
Taureaux	337	320	5 50	4 66	4 40	6 00	3 30	2 57	2 20	3 72
Veaux	1.521	1.450	12 10	10 20	7 20	13 30	7 25	5 80	3 95	8 20
Moutons	6.937	6.800	16 00	11 60	9 00	17 20	8 00	5 45	3 95	8 60
Porcs	1.857	1.857	11 14	10 56	7 86	11 56	7 80	7 40	5 50	8 00

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS. — 5.568. Maine-et-Loire, 185 ; Sarthe, 120; Mayenne, 275 ; Loire-Inférieure, 185; Indre-et-Loire, 70; Deux-Sèvres, 245; Vienne, 300; Vendée, 295.

VEAUX. — 1.757. Maine-et-Loire, 65; Sarthe, 340; Mayenne, 20; Indre-et-Loire, 25.

MOUTONS. — 12.183. Sarthe, 50; Vienne, 270; étrangers, 1.316.

PORCS. — 2.272. Maine-et-Loire, 150; Sarthe, 140; Mayenne, 25; Loire-Inférieure, 310; Indre-et-Loire, 70; Deux-Sèvres, 50; Vendée, 130.

La Vie Syndicale

Saint-Julien-de-Vouvantes

Dimanche 19 mars, salle de la Mairie, à Saint-Julien-de-Vouvantes, à l'issue de la messe du matin, réunion syndicale et conférence agricole par M. R. Faivre, directeur technique du Syndicat. Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

La Chapelle-Glain

Dimanche 19 mars, salle de l'Ecole publique, à la sortie de la grand'messe, réunion syndicale et conférence agricole par M. R. Faivre. Tous les agriculteurs sont cordialement invités

Association des Producteurs de Chanvre et d'Osier de la Loire-Inférieure

Les producteurs de chanvre et d'osier sont priés de bien vouloir assister à la réunion annuelle, qui aura lieu le dimanche 19 mars, à 9 heures, à l'école des garçons de Saint-Julien-de-Concelles. Présence indispensable des intéressés.

Ordre du jour :

Remise des cartes d'adhérents.
Paiement des cotisations.
Remise et signature des dossiers de primes 1932.
Démarches faites et à faire pour remédier à la crise osiéricole.
Questions diverses.

Concours des Vins à Nantes

Nous ferons, à la prochaine Foire de Nantes, un grand Concours de Vins de la Loire-Inférieure. Le programme paraîtra dans un prochain Bulletin.

Le Marché du Blé

Le cours de 115 francs sera garanti pour les blés reportés

M. Queuille, ministre de l'Agriculture, vient de soumettre à la signature du Président de la République un décret assurant aux groupements agricoles participant à la constitution du stock reporté, un prix de 115 francs par quintal de blé.

Le Conseil va saisir le Parlement d'un projet de loi tendant à ouvrir un crédit de 20 millions pour la dénaturation des blés de qualité inférieure, qui iraient à l'alimentation du bétail.

Nos adhérents se souviennent que notre président, M. de Camiran, a été le promoteur de cette solution pratique : la dénaturation des mauvais blés.

Société St-Hubert de l'Ouest

La Société Saint-Hubert de l'Ouest, comme elle l'a déjà annoncé, donne ses Fields pour chien d'arrêt anglais et continentaux, les 26 et 27 mars.

Le 26 mars, concours professionnels et amateurs de chiens anglais.

Le 27 mars, concours professionnels et amateurs de chiens continentaux.

Les Fields se passeront sur la magnifique chasse de M. Auguste de Montaigu, en Missillac (Loire-Inférieure). Les concurrents sont assurés de trouver un terrain varié et très giboyeux.

Le départ et l'appel auront lieu chaque matin à 8 heures précises, à La Roche-Bernard (Morbihan), Hôtel de l'Espérance. Les personnes n'ayant pas de moyen de transport devront, si elles désirent être transportées à l'endroit des Fields, donner leur nom au Secrétaire.

Chaque matin, un déjeuner sera servi à l'Hôtel de l'Espérance, à La Roche-Bernard ; à midi, un repas froid sera assuré au centre de la chasse, à la maison du garde-chef de M. de Montaigu (au Kernar).

Le 26 au soir, un banquet par souscription sera servi à La Roche-Bernard, Hôtel de l'Espérance. Les cynophiles gastronomes qui désirent y prendre part, sont invités à envoyer leur adhésion au Secrétaire.

Nous rappelons qu'en plus du pourcentage habituel des concours professionnels, un prix d'honneur important sera versé en espèces au propriétaire de chaque chien ayant fourni le meilleur parcours.

La clôture des engagements aura lieu le 16 mars.

Le service d'autobus entre Nantes-Lorient et Lorient-Vannes dessert La Roche-Bernard. Les chiens sont admis dans les cars.

Dans le cas où les horaires des cars Drouin ne conviendraient pas, prière d'en aviser au plus tôt le secrétaire de la Saint-Hubert de l'Ouest, pour organiser, d'accord avec la maison Drouin, des cars spéciaux, si le nombre des voyageurs est suffisant.

Secrétaire : M. Ferronnière, rue Voltaire, 15, Nantes.

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 13 mars. — Chauvé.
Mardi 14. — Boussay.
Mercredi 15. — Geneston, Nantes, Châteaubriant, Vieillevigne.
Jeudi 16. — Ancenis, Héric.
Dimanche 19. — St-Père-en-Retz.

COFFRES-FORTS 93 rue de Richelieu, PARIS
BAUCHE 21 Pl. de Bretagne NANTES
Catalogue franco

Est-ce par ignorance ou par brimade ?

On empêche les Agriculteurs français de produire fruits et légumes, avec des facultés identiques à celles dont bénéficient les producteurs étrangers !

C'est à ne pas croire, mais c'est vrai ! Malgré l'opinion bien connue des Chambres d'agriculture, malgré l'activité des Associations professionnelles qui supplient les Pouvoirs publics d'apporter à l'injustifiable réglementation de 1916 les atténuations indispensables, l'époque des traitements contre les ennemis des cultures se poursuit sans qu'aucune modification à l'état de faits déploré ne soit intervenue !

Bien mieux, un arrêté du Ministre de l'Agriculture, en date du 1er février dernier, aggrave la situation, en ce qui concerne l'emploi du phosphure de zinc. Est-ce un défi aux bons défenseurs de la profession qui se sont élevés avec force contre le monopole de vente concédé aux pharmaciens, monopole qui a eu jusqu'ici pour résultat de priver les producteurs de fruits et légumes des possibilités d'approvisionnement en produits de lutte contre les ennemis de culture ?

Jusqu'ici l'utilisation du phosphure de zinc pour la destruction de nombreux rongeurs, notamment des courtilières, était libre sur l'ensemble du territoire, à condition que les préparations livrées aux particuliers fussent établies par les pharmaciens qui, pour la plupart, se souciaient d'ailleurs assez peu d'un semblable travail. Depuis le 1er février, c'est-à-dire depuis le lendemain du jour où la Ligue Nationale contre les ennemis des Cultures réunissait en une vaste assemblée les représentants les plus qualifiés de la culture maraîchère et fruitière, de l'horticulture et de l'industrie, pour demander aux Pouvoirs publics que la vente des produits toxiques visés par le décret du 14 septembre 1916 soit permise non seulement aux pharmaciens mais aussi aux droguistes, aux Syndicats et Coopératives, le Ministre de l'Agriculture a décidé de restreindre les trop rares libertés qui nous étaient encore concédées.

En effet, son arrêté, bien loin d'amorcer la réforme tant attendue dans le sens d'une interprétation plus libérale de textes devenus sans signification, stipule que dorénavant:

1° La destruction des courtilières par le phosphure de zinc ne pourra être organisée que par arrêté préfectoral, sous la surveillance des Maires, par les soins d'un Syndicat de défense et seulement dans les zones infestées, délimitées par le Ministre de l'Agriculture.

2° Nul, pas même le pharmacien, n'aura le droit de vendre à des particuliers des paquets contenant du phosphure de zinc, ou un appât empoisonné par ledit moyen.

Demain, verrons-nous sans doute ce même Ministère de l'Agriculture édicter de nouvelles restrictions à la vente ou à l'emploi des composés arsenicaux et continuer à autoriser l'introduction en France de fruits d'Amérique préservés des atteintes d'insectes par des traitements largement autorisés, aussi bien aux Etats-Unis qu'au Canada.

Et dire que, pendant ce temps-là, d'autres font effort pour mettre en œuvre de façon efficace les millions que la loi sur l'outillage national a consacrés à l'éducation de l'exploitant, pour lui apprendre à abaisser son prix de revient et à produire des fruits sains. Le priver de tels moyens de défense contre les ennemis des cultures, c'est l'empêcher de reconquérir le marché français et de rattraper sur les places étrangères l'avance formidable prise sur nous par les producteurs de légumes et de fruits italiens, allemands, espagnols, et l'usage que font ces derniers des cyanures, arséniates, nicotine, phosphure de zinc, phosphore, strychnine et autres toxiques de fabrication contrôlée, a-t-il jamais causé la mort d'un homme ?

MINORGA

Chlorate de Soude
en cristaux ou en poudre
pour le désherbage total

Désherbant Agricole Magnésien
pour la destruction des mauvaises herbes dans les céréales

Bouillie Bordelaise
Caséinée Minorga
15 % Cuivre métal
adhérente et mouillante
prête pour l'emploi
s'impose dans les traitements de la vigne, des arbres fruitiers, des pommes de terre

En vente chez tous les Droguistes

Ecrivez à MINORGA
qui enverra notices, catalogues et donnera tous conseils pour l'emploi de ses produits ainsi que l'adresse du revendeur le plus proche de votre domicile

Sté MINORGA
23 bis, RUE DE BALZAC
PARIS-8e

Huiles à Machines

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue *franco toutes gares*. Les tonnelets de 30 et 50 litres sont facturés 25 et 30 francs et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 180 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :	Par 180 k.	50 l.	30 l.
Demi-fluide	3 »	3 40	3 80
Epaisse	3 20	3 60	4 »
Pr cylindre vapeur	3 80	4 20	4 60
Pour Mouvements.	3 20	3 60	4 »
Pr Transmissions..	3 »	3 40	3 80
Pr Moteur Electr.	4 »	4 40	4 80
Pour Ecrémeuses :			
Demi-blanche	4 »	4 40	4 80
Blanche pure	4 60	5 »	5 40
Pour Moteurs et Autos :			
Très fluide (Ford)	3 70	4 10	4 50
Fluide, ½ fluide...	4 »	4 40	4 80
½ épaisse	4 20	4 60	5 »
Epaisse	4 50	4 90	5 30
Huile Noire épaisse pour boîtes de vitesses	4 »	4 40	4 80
Huile «Evergreen» toujours verte, supérieure. Fluide, demi-fluide ou demi-épaisse	7 »	7 40	7 80
Huile de ricin pure	8 »	8 40	8 80
Huile pour Moteur Diésel	5 40	5 80	6 20

REUNISSEZ-VOUS ; DONNEZ DE LA VIE A VOTRE SECTION ET TENEZ-NOUS AU COURANT DE VOS DESIRS, DE VOS BESOINS.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

87. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés : Coudère 13 ; Seibel Rouge 4643, 5437, 5455, 5487, 6905, 7053, 8745, 8748, 8916. Prix spécieux par grosse quantité. Authenticité garantie. S'adresser à Auguste Terrien, viticulteur à la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

216. — A vendre, beaux plants d'asperges « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser M. Robert-Morice, à Sainte-Luce (L.-I.).

221. — Pépinières J. Foulonneau, Saint-Christophe-la-Couprie (Maine-et-Loire). Offrent plants de vignes greffés et hybrides nouveaux; 10 pommiers, tige 2 mètres, 0m10 à 0m12 de tour, 185 fr. ; 0m08 à 0m10, 140 fr. ; 10 poiriers sur cognassier, 50 francs. Franco toutes gares. Prix-courant franco.

299. — A vendre plants racinés Baco blanc 22 A et Seibel 5163, boutures S. 4643, 4986, 5455 B. S. 2862 « Le Commandant » Baco rouge n° 1, etc. Plants hybrides producteurs directs et greffés de toutes variétés par souscription pour la campagne prochaine. Prix sur demande. S'adresser à M. A. Anneau, « Le Chêne », La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

36. — A louer pour la Toussaint 1933, commune de Nesmy (Vendée), à moitié fruits ou à prix de denrées, métairie de 40 hectares en bordure de route, champs faciles à exploiter. Bonne vigne en rapport. S'adresser à M. du Rusquec, à Ligné (L.-I.).

38. — On louerait gratuitement petite ferme de 4 hectares 1/2, pour fourniture de légumes et culture à moitié fruits de 2 à 4 hectares de vigne. S'adresser au Syndicat.

41. — Ferme de 25 hectares au moins à louer à ferme en Vieillevigne ; jouissance au gré des preneurs. S'adresser M. Gaigeard, rue Bonne-Garde, Saint-Sébastien-sur-Loire.

42. — A vendre, pour reproduction, un couple d'oies, mâle et femelle, prête à pondre. Conditions avantageuses. S'adresser au Syndicat.

43. — A louer à huit kilomètres de Nantes, petite ferme de trois à quatre hectares, terres, prés, vignes, taillis, et différents logements. Libre de suite. Conditions avantageuses. On louerait séparément autre maison d'habitation et logements indépendants de la ferme. S'adresser au Syndicat.

44. — A vendre, cheval breton, 9 ans, 1 m. 52, bon à tout faire. S'adresser à M. Dupoué, Princetière, à Saint-Michel-Chef-Chef (L.-I.).

45. — A louer pour le 23 avril 1934, à moitié fruits, métairie de 25 hectares, commune de Remouillé (L.-I.). S'adresser à M. You, gérant, à La Planche (Loire-Inf.).

46. — A vendre : une bonne vache, inscrite au H. B. N., six ans, fraîchement vêlée, garantie 25 litres de lait, conviendrait fort bien à un laitier ; une génisse de 10 mois et un taureau de 15 mois, issus de parents inscrits au H. B. N. S'adresser à M. Léon Moreau, La Pacauderie, Chéméré (L.-I.).

DEMANDES

29. — On demande jeune fille sérieuse, pour travailler chez jardinier-maraîcher. S'adresser ou écrire au Syndicat.

30. — Jeune homme, 25 ans, bonne famille, études secondaires, ancien élève de l'Ecole d'Agriculture de Ploërmel, cherche situation convenable dans agriculture, organisation agricole, assurance, etc... Ecrire M. Roche, professeur d'agriculture, Saint-Sulpice (Tarn).

31. — Propriétaire de Loire-Inférieure, cherche famille nombreuse pour prendre à prix d'argent ou à moitié une belle ferme en dehors du département. S'il y a lieu, il fournirait le cheptel d'exploitation. S'adresser au Syndicat.

32. — Chauffeur-valet de chambre, recommandé par maître, demande place pour fin mars. S'adresser au Syndicat.

33. — On demande un jeune homme de 18 à 25 ans, pour travailler culture maraîchère autour de Nantes. S'adresser au Syndicat.

34. — On demande pour propriétaire près Nantes, ménage environ 40 ans, homme pour aider à cultivateur ; femme vachère, basse-courrière, toutes mains. S'adresser au Syndicat.

35. — On demande place cultivateur-jardinier ou garde-régisseur ; femme basse-cour. Libre de suite. S'adresser à M. Alphonse Vézin, Le Tertre, La Chapelle-Basse-Mer.

36. — Aide-jardinier, sérieux, demandé chez Docteur Fortineau, 67, rue de Rennes, Nantes. Se présenter de 1 heure à 3 heures. Références exigées.

Prix-Courant

Nous cotons les prix suivants sans engagement et sauf variation

Alimentation du Bétail

Brisures de Riz	68 »»
Farine de Manioc	90 »»
Riz Saïgon n° 1, par 100 kilos.	77 »»
Issues de riz	58 »»
Remoulage de fèves (sacs 75 kilos)	Manq.
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes-Chantenay	
« LE TITAN «	80 »»
Farine alimentaire pour porcs et bovins.	
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.	
Farine « La Reine »	au cours
Farine Arachide « Armor ».	90 »»
Maïs pour volailles (quantité importante, nous consulter)	83 »»
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.	
Tourteau amélioré Chepeline	97 »»
Farine lactée T. T.	197 »»
Riz Paddy (non décortiqué, pour chevaux et volailles).	70 »»

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1...	72 »»
— « Sucraff » N° 2...	69 »»

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse	92 »»
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine, tourteaux)	94 »»

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs	89 »»
Optimina pour porcelets et truies	142 »»
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.	

ALIMENTATION DES BŒUFS VACHES ET VEAUX

Optima lait vert	nus	79 »»
Optima lait vert	logés	84 »»
Optima lait rouge	logés	102 »»
Optima pour engraissement des bœufs	logés	93 »»
Optima veaux élevage rouge		102 »»
Les 100 kilos logés.		
Optima veaux élevage vert		84 »»
Les 100 kilos logés.		
Optimina farine lactée pour veaux, par sacs de 5 kilos.		14 »»
Quantité importante, nous consulter.		

Provendeine

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Aliments pour Volailles et Lapins

Farine de poisson	165 »»
Granulé condensé	115 »»
Grande Pondeuse	130 »»
Farine de viande alimentaire	165 »»
Farine d'os alimentaire	87 »»
Coquilles huîtres broyées	55 »»
Les 100 kilos logés sur wagon Verton.	

Aliments mélassés

Mélasse Say	78 »»
Son mélassé Say	86 »»
Paille mélassée Say, 50 %	72 »»
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.	

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses	130 »»
N° 2 pour sujets en croissance	140 »»
N° 2 bis, pour poussins	160 »»
N° 2 ter, pour poussins	145 »»
N° 3, pour poules en mue.	145 »»
les 100 kilos nus départ Nantes	
Coquilles d'huîtres	65 »»
les 100 kilos logés.	
Boulettes « LAPOX »	110 »»
les 100 kilos nus.	
Farine de poisson	195 »»
les 100 kilos logés.	
Farine de viande	195 »»
les 100 kilos logés.	

Chaux agricole

Chaux roches	95 »»
Chaux blutée (sacs toile)	90 »»
Chaux blutée (sacs papier).	110 »»
les 1.000 kilos, départ Chaudefonds.	

Produits Viticoles

Soufre sublimé	120 »»
(par 50 kilos, augmentation 3 fr. aux 100 kilos).	
Bouillie Azur	175 »»
Bouillie Barousse :	
logée en sacs de 50 k.	185 »» les 100 k.
— — 10 k.	188 »» —
en caisse de 12 boîtes de 2 kilos	210 »» —
SULFATE DE CUIVRE	au cours

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur	245 »»
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.	
Savon Croix d'Or extra pur, 72 % huile	250 »»
Les 100 k. départ Nantes.	

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les *Cours officiels* des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 9 mars.

Farine de froment	150
Blé nouveau, moralement sans ail, base 76 kil., l'hectolitre	97 à 98
Blé sans ail, base 76 kilos.	100 à 101
Avoines grises ou noires	80
Avoines bigarrées	73
Sarrasin Bretagne	82
Sarrasin Loire-Inférieure	84
Orge indigène	71
Orge Maroc	59
Son bonne fabrication	52

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Cours du Bétail

Cours du 3 mars

Syndicat de la Boucherie de Nantes

VEAUX : 478. — Le kilo sur pied : 5 à 6.90, tous les kilos payables: moyenne, 5.95.

BŒUFS : 3. — Le demi-kilo net : Devant : 1re qualité, 3 à 3.50; 2e qual., 2.50 à 3 fr.; 3e qual., 1.25 à 2.25. — Derrière : 1re qual., 3.50 à 4.25 ; 2e qual., 2.75 à 3.50 ; 3e qual., 2.25 à 2.75.

MOUTONS : 270. — Le demi-kilo : 1re qualité, 7 à 8 ; 2e qual., 6 à 7.

AGNEAUX. — Sans tarif.

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX : 478. — Le kilo sur pied, 5 à 6.90.

Il est à observer que ces prix s'entendent entrée en ville, frais de marché; perte de kilo à déduire, 0 fr. 80.

Moyenne des veaux : 5 fr. 15.

Invendus : 25.

Feuilleton du SYNDICAT DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE 39

Le Mystère de Malbackt

PAR

MAX DU VEUZIT

C'est de cette façon — si j'ai bien compris les étranges paroles de sir Roland dans son cauchemar, qu'il a supprimé déjà la comtesse de Globerry. Le poison laisse si peu de traces et c'est si commode pour expédier les gens dans l'autre monde !... En quelques jours on est à l'abri des gêneurs, sans scandale et sans bruit.

Qui donc, en effet, si je disparaissais, s'inquiéterait de savoir si ma mort est due à une cause naturelle ou non ? Et même dans ce cas, le baron ne trouverait-il pas facilement à se disculper ?

La belle affaire, pour moi, d'ailleurs, une fois que je serais morte, qu'on soupçonnât mon tuteur de m'avoir empoisonnée !

A cette désagréable vision que mes esprits surexcités évoquaient devant moi, je sentais un frisson glacial me secouer de la nuque aux talons.

Brrr ! Je ne voulais pas mourir encore ! non pas que la mort en elle-même me parut bien redoutable — j'avais déjà tant souffert, que je faisais assez bon marché de ma vie — mais parce que périr ainsi lâchement assassinée dans l'ombre, est comme deux fois mourir.

Et puis, mon existence était trop précieuse à ce moment : qui donc, moi partie, s'occuperait de délivrer sir Roland, et de mettre ma brave Benoise à l'abri des vengeances du misérable Dunbuy !...

Non, je ne voulais pas mourir encore ! Il me fallait vivre, au contraire ! J'avais une double mission de charité et de châtiment à remplir et cette mission m'était sacrée.

A moi donc de déjouer les plans infernaux de mon tuteur contre mon existence, quoique je fusse prisonnière et par là même à sa discrétion. A moi de tout prévoir, de tout supposer, de tout soupçonner.

Et pour commencer, il fallait, à partir de cette heure, ne toucher à aucun des mets qu'on m'enverrait et me contenter pour toute nourriture du morceau de pain que Piercy, certainement, réussirait à subtiliser pour moi, à l'office.

Il en fut ainsi tous les jours qui suivirent.

Piercy, qui n'avait pas prévu le cas où le baron chercherait à me supprimer par le poison, en accepta tout de suite l'idée, dès que je lui fis part de mes craintes. Comme il lui en coûtait de me voir manger du pain sec et boire de l'eau claire, il déroba des fruits et une bouteille de vin pour me les apporter.

De cette façon, je ne souffris pas trop du nouveau régime auquel la prudence m'astreignait.

Deux jours s'écoulèrent, dans une pénible lenteur, sans qu'aucun fait saillant vint en couper la désespérante monotonie.

D'être ainsi esseulée — moi, toujours habituée d'avoir ma nourrice à mes côtés, ou à défaut d'elle quelqu'un à qui parler — de ne pouvoir échanger mes idées, communiquer mes craintes et les discuter, raconter l'affolement de mon cerveau exalté, de ne pas avoir, enfin, un autre cœur pour décharger le trop plein du mien, je souffris réellement beaucoup.

Aussi, pour couper un peu cette solitude morale, on devine avec quelle fébrile impatience je guettais, chaque matin et chaque soir, l'arrivée de mon fidèle geôlier.

C'était un soulagement de le voir, de l'entendre, de lui causer.

Et pourtant, il restait bien peu d'instants près de moi ! A peine le temps de me donner très brièvement des nouvelles de sir Roland et de ma nourrice, et déjà il me quittait, un pâle sourire d'encouragement aux lèvres.

Je remarquai qu'à chacune de ses visites, son front devenait de plus en plus embrumé, ses yeux plus tristes et son air plus inquiet.

Bien sûr, il devait redouter quelque chose de très grave.

J'aurais voulu l'interroger, lui demander ce qui le tourmentait, mais prévoyant mes questions, il se hâtait de me quitter pour ne pas être obligé de s'expliquer et, par là même, me susciter des motifs d'alarme.

Le troisième jour, cependant, il ne put s'empêcher de me dire :

— Méfiez-vous bien, miss Margaret ! Depuis hier soir, le maître qui jusqu'ici était anxieux et renfrogné, est devenu subitement gai. C'est mauvais signe !

— Pourquoi ?... Il s'adoucit peut-être ?

— Cela, jamais ! Cet homme aime trop la vengeance. Si vous pouviez voir la flamme d'infernale satisfaction qui allume ses yeux gris, vous ne le supposeriez pas capable d'une trêve.

— Tu crois à autre chose ?

— Oui ! Il aura trouvé, probablement, une combinaison quelconque pour se mettre à l'abri de vos dénonciations et en même temps se venger de vous, de votre défi, de la peur sincère qu'un moment vous lui avez inspirée.

Ce que Piercy conjecturait était vraisemblable avec un caractère comme celui du baron.

— Tant mieux si mon tuteur entre en lutte ouverte avec moi ! fis-je après quelques instants de réflexion. J'aime autant ça ! Depuis trois jours l'incertitude me dévore...

Ne pas connaître le danger qui me menace, n'oser rien faire dans la crainte que la moindre action ne soit suivie de sévices exercés contre ceux qui me sont chers sont choses intolérables...

Il me semble par moments que je deviens folle. Aussi, tout me paraît préférable à toutes ces torturantes suppositions qui m'assaillent nuit et jour, et à cette inaction forcée à laquelle je suis réduite.

Le valet accueillit mes explications avec un bon regard de chien dévoué.

— Et puis, je suis là, moi ! Vous avez raison de ne pas avoir peur. Le baronnet ignore de quoi je suis capable quand il s'agit de vous !

Je vis ses poings se serrer nerveusement et ses prunelles lancer de sombres éclairs menaçants.

— Qu'il se méfie ! qu'il se méfie ! continua-t-il. Qu'il ne vous touche pas, ou sinon !...

Il n'acheva pas, mais je compris son geste de menace, et en dépit de mon aversion féminine contre tout acte de violence, j'approuvai ses paroles d'un signe de tête assez accentué.

Comme je le comprenais en cet instant ! Quoique je contraignisse mes pensées à ne pas envisager une telle éventualité, moi aussi je me sentais capable de tuer le baron, plutôt que de me laisser écraser par lui, de supprimer la brute féroce et intraitable qui avait la prétention de nous anéantir, sir Roland, ma nourrice et moi pour pouvoir jouir en paix de ses multiples méfaits.

Piercy me quitta et je restai encore une fois seule, l'âme remplie d'une extrême agitation.

Je passai une journée lugubre en tête à tête avec mes sombres pensées croyant à chaque instant que mon tuteur allait me faire mander ou venir me trouver.

Une vision de sang se dessinait devant mes yeux égarés dont le rayon visuel semblait tourné en dedans, et je me surpris plusieurs fois à examiner la lame aiguisée d'un couteau de vénerie suspendue à une panoplie, aux murs du salon.

A un moment même, je le décrochai pour le regarder de plus près.

Quand, après l'avoir remis en place, mes yeux rencontrèrent mon image dans la glace de la cheminée, je me fis peur, tant ma pâleur, l'air hagard de mon visage, le pli sinistre de mes lèvres, donnaient à ma physionomie un aspect tragique et résolu.

***

Piercy était en retard ce soir-là, pour m'apporter mon repas.

Assise sur la dernière marche de l'escalier de ma tour, je l'attendais.

A suivre.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé en bottes......	185
Paille d'orge en bottes.....	175
Paille d'avoine en bottes....	180
Foin, les 500 kilos.......	185 à 200

Légumes et Primeurs

M[illegible] DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 8 mars.

Artichauts, les 12, 15 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo, 0.60. — Céleri rave, les 6, 8 fr. — Céleri blanc, les 6, 6 fr. — Choux pommes, les 16, 10 fr. — Choux-fleurs, les 11, 15 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 2 fr. — Cresson, les 12, 8 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. 50. — Escaroles, les 12 2 fr. 50. — Epinards, le kilo, 4 fr. — Laitues, la douzaine, 5 fr. — Mâche, le kilo, 4 fr. — Navets, la botte, 1 fr. 25. — Noix, le kilo, 4 fr. 50. — Oseille, le kilo, 3 fr. — Oignons, le kilo, 1 fr. 75. — Pommes, le kilo, 1 fr. 50. — [illegible]enlits, le kilo, 4 fr. — Poireaux, la botte, 3 à 6 fr. — Radis, les 12, 8 fr. — Salsifis, le paquet, 2 fr. — Scorsonères, le paquet, 2 fr. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 25.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 8 mars.

POMMES DE TERRE. — Nouvel effondrement des cours sous la pression de la marchandise encore restante qui, dans bien des régions, dépasse de beaucoup la normale à pareille époque.

On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise en vrac : *Royale* d'Orléans, de 15 à 16 ; *Parisienne* du Loiret, 15 ; *Hollande* de Bretagne, 20 ; *Saucisse rouge* de Bretagne, grosses triées 25, toutes venantes 22 ; du Loiret, 21 à 23 ; du Poitou, 21 à 22 ; d'Anjou, 21 ; *Flouck* de Bretagne, 20 à 21 ; de l'Yonne, 23 à 24 ; de la Sarthe, 22 à 23 ; *Ronde jaune* de Bretagne, 15 à 16 ; de la Sarthe et du Loiret, 15 ; de l'Yonne, 16 ; *Eesterlingen* Nord, 18 à 19 ; du Loiret, 21 à 22 ; *Etoile du Nord* du Loiret, 25 ; d'Eure-et-Loir, 21 à 22 ; *Rosa* Marne, 40 ; Ardennes et Meuse, 38 à 39 ; du Loiret, 32 ; du Loir-et-Cher, 30 ; des Côtes-du-Nord, 28 ; du Morbihan, 25 à 28 ; *Géante Bleue et Blanche* de Bretagne, 25 ; *Maerker*, 14 à 15 ; *Wolhtmann*, Seine-et-Oise, 19 nominal ; *Royale Kydney* Loiret, 15 ; de la Marne, 15.

OIGNONS. — Marché très calme et indécis. On cote aux 100 kilos départ, marchandise logée : Poitou, 150 ; Mazé, La Fère et Verberie, 165.

Cours des Vins

Muscadet	850 à 950
Gros-plant	400 à 480
Noah	160 à 200
Scibel	380 à 425

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Au demi-kilo :

Bœuf. — 1re catégorie, 6 à 10 fr. ; 2e catég., 3 fr. à 3.50 ; 3e catég., 2 fr. à 2.50.

Veau. — 1re catégorie, 6 à 10 francs; 2e catég., 5 à 5.50; 3e catég., 3.50 à 4.50.

Mouton. — 1re catégorie, 9 fr.; 2e catég., 7.50 à 8.50; 3e catég. 4.75 à 5 fr.

Porc. — 7 à 8.75.

Beurre. — 7.50 à 9 fr. 25.

Œufs. — La douzaine, 4.25 à 4.50.

Lapins. — 6.50 à 7 fr.

Poulets. — 8 à 8.50.

ANCENIS

Poulets, le demi-kilo, 5-6 ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, le ½ kil., 2.50 à 3 fr.; œufs, la douzaine, 3 à 3.50; beurre, le ½ kil., 9 à 10 fr.

Veaux, le kil., 4 à 5 fr.; porcs, 7.15 à 7.30; porcs de lait, 240 à 280 fr.

CANDÉ, 6 mars.

Blé, 98-100 fr.; orge, 80-85 fr.; avoine, 80-85 fr.; sarrasin, 90-95 fr. Paille, les 1.000 kilos, 170-200 fr.; foin, 340-410 fr. Beurre, la livre, 8-8.50; œufs, la douz., 3.50-3.75; poulets, la couple, 26-36 fr.; canards, la couple, 26-34 fr.; oies grasses, le kilo, 7-8.50; oies courantes, la pièce, 20-25 fr.; lapins, la pièce, 12-15 fr.; pigeons, la paire, 9-10 fr.

Porcs gras, le kilo, 7.50-7.75. Porcs maigres, 300 à 450 fr. la pièce. Porcillons, 220 à 250 fr. la pièce.

Bovins amenés, 500 ; veaux, 80 ; moutons, 60 ; chevaux, 120.

CHATEAUBRIANT, 8 mars.

Blé, 95 fr.; avoines grises et noires, 88-90 fr.; seigle, 75 fr.; blé noir, 85-90 fr.; orge, 90 fr.; farine 1re qualité, 150-155 fr.; sons, 70 fr.

Beurre ordinaire, le kilo, en gros 12.50, détail 14-14.50; œufs, la douz., 3-3.50.

Vieux poulets, la couple, gros 30-35 fr., moyens 25-28 fr., petits 18-22 fr.; poulets vivants au poids, le demi-kilo, 4.50-5 fr.; canards, la pièce, 12-15 fr.; oies, la pièce, 22-25 fr.; pigeons, la couple, 10-12 fr.; lapins, la pièce, 12-15 fr.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.50-3 fr.; bœufs de travail, la paire, 3.500-4.200 fr.; vaches grasses, le kilo sur pied, 2-2.50; vaches laitières, 1.500-2.000 fr.; taureaux, le kilo sur pied, 2.75-3 fr.; veaux, 5-5.30; génisses, 900-1.200 fr.; moutons sur pied, le kilo, 5.50-6 fr.

Porcs de lait, 190-210 fr.; porcs maigres, le kilo sur pied, 8 fr.; porcs gras, 6.80-6.90; porcelets de trois mois, 250-300 fr.

BLAIN

Froment roux, 100 à 102; froment blanc, 98 à 100; avoine blanche, 80 à 85; avoines grises et noires, 85 à 90; seigle, 70 à 75; blé noir, 80 à 85; orge, 68 à 70; farine première qualité, 158 à 160; sons, 72 à 75 fr.

Foin, 120 à 150; paille de froment, 100 à 115; paille d'avoine, 90 à 100 les 500 kilos.

Beurre ordinaire, en gros, le kilo, 13.50 à 14.50; en détail, le kilo, 15 à 16; œufs, la douzaine, 3 à 3.50.

Vieilles poules, la couple, 25 à 30; poulets de grain, la couple, gros, 35 à 40; vieux poulets : gros, la couple, 25 à 30; moyens, 30 à 35; petits, 20 à 25; canards, 30 à 35; oies, la pièce, 30 à 35; pigeons, la couple, 8 à 12; lapins, la pièce, 12 à 18; le demi-kilo, 5 à 6.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.50 à 2.75; bœufs de travail, la paire, 3.000 à 4.500; vaches grasses, le kilo sur pied, 2 à 2.25; vaches laitières, 1.500 à 2.000 fr.; taureaux, le kilo sur pied, 2.50 à 2.70; veaux, le kilo sur pied, 5 à 5.50; veaux de lait sur pied, 5.50 à 5.75; génisses, 1.500 à 2.200 fr.; génisses, le kilo sur pied, 2.75 à 3; moutons et agneaux sur pied, le kilo, 6 à 6.50.

Porcs de lait, 200 à 300; porcs gras sur pied, le kilo, 7 à 7.25; porcelets de trois mois, 300 à 400 fr.

SAINT-PERE-EN-RETZ

Poulets gros, la couple, 35 à 40 fr.; moyens, 30 à 35 fr.; petits, 25 à 30 fr.; canards, la pièce, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 10 à 14 fr.; œufs, la douzaine, 3 fr. 25 à 3 fr. 75; beurre, le demi-kilo, 8 fr. à 8 fr. 50; bœufs gras, le kilo sur pied, 2 fr. 75 à 3 fr.; bœufs de travail, la paire, 3.800 fr. à 4.200 fr.; vaches grasses, le kilo, 2 fr. 50 à 2 fr. 75; vaches laitières, 1.000 fr. à 1.800 fr.; taureaux, le kilo, 2 fr. 50 à 2 fr. 75; veaux de lait, 5 fr. 25 à 5 fr. 50; génisses, 2 fr. 75 à 3 fr.; moutons, 5 fr. 25 à 5 fr. 50; porcs, 7 fr. à 7 fr. 25.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets gros, la couple, 35 à 40 fr.; moyens, 30 à 35 fr.; canards, la pièce, 18 à 22 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce 15 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 3 fr. 90; beurre, le demi-kilo, 8 fr. 50; veaux, 5 à 7 fr. le kilo.

CLISSON

Blé, 97 à 98; avoine, 95; blé noir, 90; foin, les 500 kg. 200; paille, 115, poulets gros, la couple, 45 à 50; moyens, 36 à 40; petits, 30 à 35; lapins, la pièce, 10 à 18 ; œufs, la douz., 3 à 3.50; beurre, le ½ kilo, 8 à 8.75; bœufs gras, prix du kil. sur pied, 2.50 à 3.50; bœufs de travail, la paire, 3.000 à 5.500; vaches grasses, le kil., 2 à 3.25; vaches laitières, 1.200 à 2.700; veaux, le kil., 5 à 6; porcs, 7.20; porcs de lait, 250 à 300.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Bœufs gras, 1re 3.30, 2e 2.90, 3e 2.50 à 2.70; vaches grasses, 2e 2.50, 3e 1 à 1.50; taureaux, 2.70 à 3 fr.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

L'Imprimeur-Gérant : O. GRIMAUD.

TYPE COLONIAL
UN CYCLISTE AVERTI RÉALISE UN GAIN DE MILLE FRANCS PAR AN EN ROULANT SUR INCREVABLE BAUDOU B.S.G.D.G.
EN VENTE CHEZ TOUS LES AGENTS
PRIX 55 frs
MODELE 1932
LES [illegible] (Gironde)

RELIGIEUSE donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison NERA, à Nantes

ALI[MENT] COMPLET économique pour VEAUX porcelets
LACTINA SUISSE
Marque déposée
ETABLISSts BRUNNER Villeurbanne près LYON

Le Gaz à la Campagne

Sans frais d'installation, sans danger grâce au Gaz « Butane », en bouteille. Adressez-vous au seul dépositaire spécialiste de l'Industrie Gazière : La Société d'Applications gazières et électriques, 6, boulevard des Américains, Nantes, qui vous fera le service complet à domicile.

Pulvérisateur L'ARMORICAIN
pour les Blés - pour les Vignes
Se recommande par sa robustesse et son Prix bon marché
A. ERAUD & A. CHUDEAU
Constructeurs
47, Chaussée de la Madeleine, NANTES
Demandez-le chez votre fournisseur habituel et dans toutes les bonnes quincailleries

Voici le PRINTEMPS
RENOUVELEZ VOTRE SANG
UN MEDECIN DE CAMPAGNE a trouvé dans le calme favorable aux études, un traitement réellement curatif de l'ECZEMA, des PLAIES VARIQUEUSES, de l'ARTHRITISME et de toutes les maladies de la peau ; traitement peu coûteux ; guérison assurée. Pour toutes attestations et renseignements gratuits sur l'application de sa méthode, s'adresser toutes Pharmacies ou à défaut au :
Laboratoire Is. FONTAN à ANCENIS (Loire-Inférieure)

Plus de Chevaux poussifs

Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poumon par le renommé « SIROP FRUCTUS » du vétérinaire suisse J. Bellwald. Le Sirop Fructus (brevet) est un remède végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers de remerciements des propriétaires. Ne confondez pas mon produit avec d'autres que des gens qui ne sont pas de la partie essaient de vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la boîte de 14 tubes, impôts et frais compris, Fr. 31.50 franco.

Des avis pratiques concernant le régime et soins aux chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque envoi. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement à l'unique dépositaire

Monsieur le Professeur P. PARAT
Saint-Jean-de-Côle (Dordogne)

Compte chèque postal 45782, Bordeaux. Tous les envois se font par poste. Envoyer mandat ou virement postal avec commande.

Aux approches du printemps

C'est surtout aux approches du printemps que vous ressentez des troubles qui chaque année augmentent d'intensité. Les vertiges, migraines, névralgies, les maladies de la peau et autres malaises vous rendent la vie insupportable. Votre sang vicié a besoin d'être lavé des impuretés qui le souillent.

Il faut introduire dans l'organisme un désinfectant à l'action rapide, apte à provoquer l'élimination des toxines.

La nature, heureusement, a pourvu à tout. Sur les pentes des Alpes poussent des plantes aromatiques dont les sucs merveilleux ont des vertus dépuratives incomparables. C'est de ces plantes de choix qu'est faite la célèbre TISANE des CHARTREUX de DURBON, sous l'action puissante de laquelle votre sang reprendra toute sa pureté. Commencez dès maintenant une cure de TISANE des CHARTREUX de DURBON qui vous rendra, avec la santé, l'entrain et l'énergie.

30 Octobre 1930.

Je tiens à vous faire savoir qu'après sept ans de maladie nerveuse ou rhumatismale, un flacon de TISANE DEPURATIVE et un flacon de PILULES SUPERTONIQUES DES CHARTREUX DE DURBON m'ont complètement guérie. Je continuerai à faire une cure de vos produits à l'automne et au printemps.

Mme Veuve GUILLON, couvent du Bon-Pasteur, à Sainte-Germaine (Gironde).

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

Une ration composée d'aliments récoltés sur la ferme et complétée par un mélange concentré fera merveille. Ce mélange comprend 15 % de son, 25 % de tourteau (arachide) et 60 % de RIZ
Et le lait coule en abondance.....
Ecrire au Bureau de Propagande 62, Rue de Richelieu, Paris (2e)

COMMERÇANTS Pour vendre Pour acheter un fonds, pour développer, pour soutenir votre affaire CAPITAUX
Ecrivez-nous de suite - Examen rapide - Réponse gratuite
CREDIT de FRANCE 81, rue Turbigo PARIS (3e Arr)

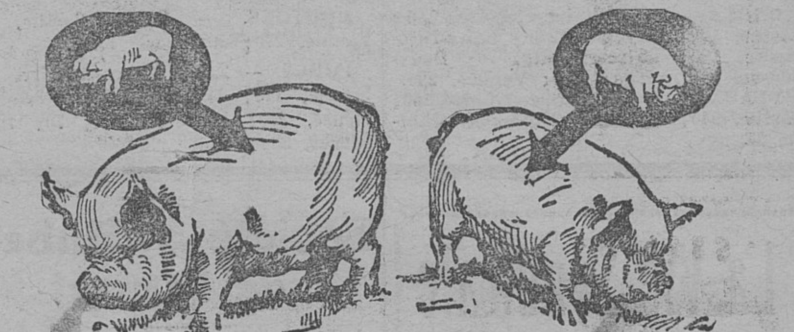

LA PROVENDEINE
fait la Fortune de l'Eleveur de Porcs !

Avec la « Provendeine » : 1° Plus de rachitisme. — 2° Augmentation extra rapide de poids. — 3° Santé et vigueur des animaux entretenues par un appétit excellent.

Je regrette de n'avoir pas connu la Provendeine plus tôt

M. RUELLAN à Licatel Plerguer (Ille & Vilaine) nous écrit : « *Ayant perdu à la suite d'une congestion cérébrale une truie qui avait 8 petits porcelets de 4 semaines, ils dépérissaient à vue d'oeil. Une fermière m'a conseillé de leur donner de la Provendeine, ce que j'ai fait. L'appétit leur est revenu et ils augmentent de jour en jour ; ils sont très beaux et ne paraissent pas avoir perdu leur mère. Je continuerai à leur donner de la Provendeine car c'est un produit qui donne de très bons résultats et je conseillerai à tous d'en faire autant. Tout ce que je regrette, c'est de n'avoir pas connu plus tôt la Provendeine car j'aurais eu moins de mortalité chez mes petits cochons.* »

Avec Provendeine les porcs profitent de jour en jour

M. J. DELAUNAY, La Récusonnière en le Bazouges du Désert (Ille & Vilaine) nous écrit : « *Je vous assure que depuis que je fais usage de vos paquets, je n'ai perdu aucun porc. Auparavant, je perdais 3 ou 4 porcs après avoir eu beaucoup de mal à les élever et à les soigner. Maintenant avec la Provendeine, mes porcs mangent très bien et on les voit profiter de jour en jour.* »

La «Provendeine» est vendue partout en boîtes de 14 frs, impôt compris.

Dépôt pour l'Ouest de la France : Ancienne Maison Louis SANDERS. S. A. Quai Richemont, 10, Rennes (Ille et Vilaine)

les engrais AZOTÉS donnent les gros rendements
SULFATE D'AMMONIAQUE
NITRATE DE CHAUX
AMMONIACO-NITRIQUES
CIANAMIDE
POTAZOTE
NITROPOTASSE
COMPTOIR FRANÇAIS de L'AZOTE
4, Quai Jean-Bart, Nantes

CIDRE
COLORÉ · BONIFIÉ
CONSERVÉ · CLARIFIÉ
MALADIES GUÉRIES
PAR LES PRODUITS GATÉ
EXIGER LA VRAIE MARQUE
Tes Phles et E. GALICHÈRE · St-LÔ

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay; Prevost, à Héric; Sicard, à Fay-de-Bretagne; Garnier, à Pont-Château; Alain Lageat, à Savenay; Thibault, à St-Mars-la-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Leroux, à Plessé

DRAPEAUX POUR SOCIETES
BANNIERES - INSIGNES
ECHARPES POUR MAIRES ET ADJOINTS
A. CHAPEAU
Fabricant
8, *Rue Mathelin-Rodier*, NANTES
Remise de 10 % aux sociétés

PENDANT LE MOIS LES MEUBLES BOËFFARD VOUS OFFRENT

SOLIDITÉ
ÉLÉGANCE
SIMPLICITÉ

ATTENTION ! LISEZ BIEN CECI... LA GRANDE MAISON DES MEUBLES BOËFFARD REMBOURSE LE VOYAGE
A tout acheteur d'une Chambre à coucher, d'une Salle à manger où Salon, il suffira de présenter un billet de chemin de fer ou d'autocar pour être défrayé immédiatement des frais de transport.

LIVRAISON A DOMICILE
MEUBLES BOËFFARD
2, 3 ET 8, RUE MERCŒUR · 4, RUE DU PONT-DE-L'ARCHE-SECHE
TÉLÉPHONE 128-37 · NANTES

ÉLEVEURS
ASSUREZ vos troupeaux contre la MORTALITÉ
LA DOUVE tue des milliers de Moutons, Veaux, Génisses
TRAITEMENT PRÉVENTIF et CURATIF GARANTI par
LE FILIDOUVE

SEUL REMÈDE assurant d'une façon certaine et sans accident la guérison absolue de tout sujet traité.
Le PLUS SIMPLE, parce que livré en capsules faciles à absorber.
Le PLUS ÉCONOMIQUE, parce que sa composition d'acide filicique pur est reconnue six fois plus active que l'extrait éthéré de fougère mâle.
REMÈDE dont l'efficacité est tellement reconnue aujourd'hui qu'il est employé dans la FRANCE ENTIÈRE et les COLONIES.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS VÉTÉRINAIRES
3, Rue Barbanègre, PARIS (19e)
Veuillez m'adresser votre brochure gratuite : POUR LES OVIDÉS ET BOVIDÉS CONTRE LA DOUVE
Nom et Prénoms ....
Adresse ....
8 Département ....

Ignorer le Potazote fabriqué dans les Usines de la Cie Chimique de la Grande Paroisse à Waziers (Nord) Ce serait, sans le savoir, négliger vos Cultures. Renseignez-vous d'urgence à la Cie de St-Gobain, Don Gle des Off. Cales ou "Vendeur exclusif" Place des Saussaies Paris, ou près de ses agents.

DOCUMENTATION GRATUITE N° SUR DEMANDE

Un résultat entre MILLE (sur pommes de terre). M. Naveau L.. à Poille (Sarthe).
fumure courante sans Potazote .... 15.500 kgs
fumure courante AVEC POTAZOTE (600 kgs) .... 21.900 kgs

DOCKS DE L'OUEST
600 Succursales dans la Région
Entrepôts Généraux : NANTES - BREST

CAREME 1933
SALAISONS

Morue blanche de Terre-Neuve, Poissons extra gros, le demi-kilo	1 90
Filets de MORUE Ier choix, la boîte de 500 gr.	3 75
Retailles de Morue, la boîte de 500 gr.	2 »
HARENGS SAURS, beaux poissons, la pièce	0 40
Filets de Harengs saurs, la boite de 200 gr.	1 45
Sardines pressées, la pièce	0 30

Timbres primes sur tous ces articles

VÊTEMENTS SIGRAND ET Cie
NANTES · 16, rue du Calvaire · NANTES

EXPOSITION GÉNÉRALE
GRANDE MISE EN VENTE DE NOS SÉRIES RÉCLAME

COSTUME VESTON		COSTUME VESTON		COSTUME VESTON		COSTUME SPORT	
droit ou croisé en draperie fantaisie pure laine		droit ou croisé en belle draperie nouveauté beau doublage		droit ou croisé en beau tissu peigné haute nouveauté		en belle draperie fantaisie, avec pantalon (av. culotte golf : 10 fr. sup.)	
POUR HOMMES	POUR JEUNES GENS	POUR HOMMES	POUR JEUNES GENS	POUR HOMMES	POUR JEUNES GENS	POUR HOMMES	POUR JEUNES GENS
158.	148.	198.	178.	278.	258.	168.	158.

NANTES — Imprimerie SAINT-CLEMENT, anciennement DUPAS & Cie, 57, rue Saint-Clément. — Téléph. 146-55. — Compte-Postal : 5.683-Nantes.